

SIDI-BEL-ABBÈS

Peine capitale pour le meurtrier de son grand-père

Sidi-Bel-Abbès ne s'est pas encore remise de la terrible nouvelle de la mort tragique d'un octogénaire en août dernier et l'accusé n'est autre que le petit-fils et son complice. Ces 2 derniers ont dernièrement comparu devant la cour criminelle de Sidi-Bel-Abbès pour répondre de leurs actes.

Quelles que soient les circonstances de cette mort, le tribunal criminel a condamné à hauteur des faits commis sur la personne d'un paisible grand-père dont le tort est d'avoir ce jour-là en sa possession la recette de la vente de ses ovins qui s'élève à 820 000 DA, en prononçant la peine capitale pour l'auteur principal et son complice. Ils ont été accusés de séquestration, de violence physique ayant entraîné la mort.

La genèse de cette sordide affaire remonte à août 2016, lorsque le vieillard qui se trouvait seul en son domicile à Zerouala alors que sa famille s'était rendue à un mariage à Sidi-Bel-Abbès, fut



Photos : DR

surpris par des bruits suspects dans la maison et il aperçut son petit-fils et son complice en train de fouiller pour retrouver la caisse contenant la recette de la vente des ovins. Réalisant que le grand-père s'était réveillé, ils tentent de le maîtriser en

le rouant de coups avant de lui obstruer les voies respiratoires et de prendre la fuite avec l'argent.

La victime fut découverte par un autre petit-fils qui donna l'alerte. Malgré son transfert vers les UMC du CHU de Sidi-Bel-Abbès, la victime n'a pas survécu à ces violences et rendra l'âme quelques instants après son admission. Les 2 accusés furent arrêtés.

Pour sa défense, le petit-fils déclarera «je n'avais pas l'intention de le tuer», tente-t-il de convaincre les jurés.

Mais l'avocat du ministère public ne l'entend pas de cette oreille, car, faire violence sur ascendant est déjà repressible par la loi, et quand elle mène à la mort, l'acte inqualifiable est encore plus grave. Il requiert la peine de mort.

Après délibérations, le verdict tombe, les 2 accusés écopent de la peine capitale.

A. M.

Le centre anticancer opérationnel en septembre

Le CAC (Centre anticancéreux), qui s'appellera désormais Centre de lutte contre le cancer de Sidi-Bel-Abbès, prendra en charge son premier malade la première quinzaine de septembre prochain. Telle est la déclaration de M. Hasbellaoui Mokhtar, ministre de la Santé, venu s'enquérir de l'avancement des travaux de la finalisation et des équipements du centre.

Dans la journée de dimanche, le ministre a effectué une visite de travail et d'inspection à Sidi-Bel-Abbès pour évaluer l'avancement des projets très importants, à savoir celui du CAC (Centre anticancéreux) tant attendu par les malades de l'Ouest et d'un autre projet celui de l'hôpital de Tabia. En ce qui concerne le CAC en matière de finalisation et dotation en équipements, celui-ci a atteint un taux d'avancement de

96%, ce qui a suscité la satisfaction de l'hôte de la Mekerra. Le CAC a été doté d'équipements de haute technologie très sophistiqués et son démarrage impute à la formation du personnel en matière de manipulation. Le ministre a alors instruit la directrice de la santé pour autoriser la formation des équipes médicales en charge de la manipulation des équipements. M. Hasbellaoui a évoqué avec insistance l'installa-

tion des comités de concertation pluridisciplinaires qui auront en charge de statuer sur le cas du malade, d'établir des diagnostics précoces pour une prise en charge efficace et réelle du malade.

Donc, durant la première quinzaine de septembre prochain, le CAC sera opérationnel mais il ne fonctionnera qu'avec 2 services à savoir celui de la radiothérapie et celui de l'oncologie. La directrice de la santé a demandé une réévaluation financière des travaux de finalisation et d'acquisition d'équipements d'accompagnement à hauteur de 140 millions de centimes, une demande qui a aussitôt eu l'aval du ministre. Le ministre s'est rendu ensuite dans la localité de Tabia

où il a inauguré un hôpital de 60 lits. Le projet qui a été confié à une entreprise algérienne a été livré en 15 mois. Le ministre a visité ses différents services (médecine interne, chirurgie générale, pédiatrie mammographie et scanner). Il a promis d'y revenir pour s'enquérir si l'hôpital et ses services ont répondu à l'attente des citoyens.

Le CAC sera ouvert en septembre prochain au grand soulagement des malades de la wilaya et des wilayas limitrophes. Ses équipements de haute technologie contribueront à lutter contre cette maladie insidieuse dont le nombre de cas prend une allure inquiétante hélas.

A. M.

EL ATTAF

1 mort et 2 blessés dans le dérapage d'une camionnette

Un nième drame de la circulation routière a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, à 00 h 45 mn, à la sortie Est de la ville d'El Attaf au niveau de l'échangeur qui mène vers El-Abadia.

La camionnette, un DFM, se dirigeant vers El Attaf et à bord de laquelle se trouvaient 3 personnes, a dérapé pour des raisons que l'enquête de la gendarmerie aura à déterminer, avant de se renverser sur le bas-côté de la chaussée.

Les hommes de la Protection civile de l'unité d'El Attaf ont extrait de la fragile camionnette, presque entièrement détruite, les trois passagers, emprisonnés dans l'habitacle : le conducteur, M. Mourad, 29 ans, K. Leïla, 33 ans, et M. Fatma, 65 ans, tous souffrant de multiples traumatismes.

Selon nos informations, K. Leïla décédera à son arrivée au service des UMC de l'Hôpital Sidi-Bouabadi.

Karim O.

AÏN-TÉMOUCHENT

Accident mortel à Ain-El-Arba

Un accident de la circulation a eu lieu avant-hier sur la route nationale n°10 près du village Aïn El-Arba dans la commune de Sidi Safi. En effet, un camion de marque JAC transportant des poules a heurté un citoyen sur une motocyclette de marque Peugeot 103, originaire de Sidi Safi.

Le coup était si violent que le motocycliste,

F. B., âgé de 42 ans, a péri sur le coup à la suite de blessures graves au niveau de la tête, de la main gauche et du pied droit. Les éléments de la Protection civile ont transporté le corps du malheureux à la morgue de l'hôpital de Béni-Saf. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et circonstances de cet accident.

S. B.

OUM-EL-BOUAGHI

Les gendarmes font de la sensibilisation autour d'un iftar collectif

Le Groupement de la Gendarmerie nationale avec l'ensemble de ses unités opérationnelles a organisé en cette fin de semaine, un «ftour» collectif aux usagers de la RN 10 sur l'axe principal reliant le chef-lieu de wilaya à Constantine.

Bien dirigée par le commandant Siakhen M., chargé de la cellule de communication au niveau du Groupement de la Gendarmerie nationale, cette opération qui a été fortement appréciée par les différents conducteurs traversant ce tronçon notamment à l'approche de la rupture du jeûne, où, les passagers sont priés de s'arrêter pour prendre part au «ftour» collectif.

Les hôtes de cette initiative louable organisée par les éléments de la gendarmerie ont eu droit à un repas copieux et traditionnel agréé par une «chorba frik» maison, du petit-lait, des salades variées, des dattes, des



pâtisseries orientales et des fruits. Parmi la trentaine de passagers sollicités à s'arrêter pour participer à cette collation collective, existent des familles et des routiers qui devaient rejoindre Tébessa ainsi qu'un émigré qui vient de débarquer pour passer le mois sacré de Ramadhan en famille à Aïn Beida. Ce dernier nous a fait cette déclaration «sincèrement, je suis très pressé de rejoindre ma famille à Aïn Beida, mais comme vous insistez, je vais rompre le jeûne en groupe, une chose que je n'ai jamais vécue» et d'ajouter «les gen-

darmes sont en train de faire une bonne chose, car, à quelques heures de la rupture, les conducteurs aidés par la faim et la soif risquent de s'oublier et appuient sur le champignon sans se rendre compte des conséquences».

Pour rappel, une pléiade de journalistes a accompagné les gendarmes dans cette noble mission qui a pour objectif principal, la sensibilisation des usagers de la route à faire moins de vitesse pour éviter les accidents. Le commandant Siakhen.M qui a piloté cette opération et dont notre jour-

nal a approché, il nous fit cette déclaration «Cette initiative que nous organisons en pareille période, a un double objectif. C'est d'abord humanitaire, puis ça nous permettra de sensibiliser les passagers à s'arrêter ; comme ça, après la rupture, les gens reprendront la route sans pression», et d'ajouter «vous savez à l'approche de l'heure de l'appel au ftour, les conducteurs perdent carrément le contrôle de leurs engins et s'exposent aux risques d'accidents, les dernières statistiques nous l'ont confirmé».

La corporation de la presse a continué à visiter les différents points de contrôle selon un programme préétabli par la gendarmerie ou les éléments des différentes brigades et les sections de sécurité et d'intervention, sillonnant pratiquement tout le long de la RN 10 supposée à plus forte circulation, ce système est tenu jusqu'à l'aube ou d'autres équipes reprennent le relais jusqu'au soir, ceci pour assurer la sécurité des personnes et intervenir à tout moment.

Moussa Chtatha